

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe des Professions libérales

Les professions libérales partagent trois constats soulignés dans l'avis :

- que les questions de culture ne sont pas assez prises en compte dans les politiques publiques,
- que le budget alloué au ministère de la culture est dérisoire au regard des enjeux,
- que l'on a trop tendance à oublier le volet « culture » lorsque l'on prône des démarches visant un développement durable...

Evidemment, la culture ne peut s'assimiler à un objet de transaction commerciale.

Elle est constitutive de ce qui nous fait vivre dans une même société. Au plan individuel, la culture est le socle nécessaire de l'épanouissement de la personne, elle est l'indispensable boussole qui nous aide à trouver le sens de notre vie. Certes, la culture n'est pas circonscrite dans ce que l'on appelle usuellement les « lieux de culture », même si la littérature, le théâtre, les arts plastiques et musicaux sont des sources inépuisables d'enrichissement humain. Libre à chacun de fréquenter ou non ces « lieux de culture ».

Mais personne pourtant ne vit sans culture. Personne, par exemple, n'échappe à l'architecture, car elle organise l'essentiel de notre cadre de vie.

Les français ont la chance d'avoir un pays doté d'un patrimoine architectural exceptionnel, par sa diversité, sa répartition sur tout le territoire et sa qualité. En témoigne chaque année la venue de millions de visiteurs étrangers.

Malheureusement l'avis fait peu de place au patrimoine, alors même que nous fêtons les 40 ans de la Loi sur l'Architecture. Et pourtant, voilà un bel exemple de démocratie culturelle ! Les CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) dans chaque département, conseillent, forment, informent, le public, les scolaires, les professionnels et les élus. Ils développent l'esprit de participation des citoyens aux décisions qui concernent leur cadre de vie, et ceci sur l'ensemble du territoire, au plus près des populations.

On pourrait prolonger l'exemple de l'architecture en saluant aussi les journées nationales de l'architecture, lancées en 2016, qui font naître chez les Français « un désir d'architecture » en la rendant visible et accessible à tous.

Cet exemple démontre qu'il est possible de faire vivre la culture au plus près de la vie des citoyens. C'est l'ambition de l'avis du CESE : faire naître un désir de culture, notamment en sensibilisant dès le plus jeune âge : voilà la condition préalable pour une politique de démocratie culturelle.

Cette vision de la culture confère à la politique culturelle une véritable portée sociale, c'est pourquoi le groupe des professions libérales a voté l'avis.